Valérie Lortie
Infirmière en soins de pieds
La santé passe par vos pieds
prenez-en soins!
Pour des soins professionnels dispensés en toute sécurité, rencontrant les exigences des nouvelles normes de pratique.
Nouveau service disponible:
- à la Pharmacie Jean-Coutu de Prévost
- à votre domicile
Pour prendre rendez-vous à la pharmacie
450-224-0505
Pour prendre rendez-vous à domicile
450-821-1649

PAQUETTE PAQUETTE
ARPENTEURS-GÉOMÈTRES INC.
Pierre Paquette, a.-g.
Guillaume Paquette, a.-g.
NOUVELLE ADRESSE
1025, rue Principale, Prévost
Télec.: 450.224.2991 • Tél.: 450.224.2979
info@ppaquetteag.ca

Option MarieJo Comptabilité
Tenue de Livres
Complète ou partielle
et
Aide - Conseils - Supervision
L'Option / Qualité / Tranquillité d'esprit
pour petites entreprises
et travailleurs autonomes
Membre des réseaux d'affaires :
- AEDQ - FeLaurentides - RGAP
- Conseillère du RCS (SAGE 50)
450 822-7138
chicmj@gmail.com
Plus de 30 ans d'expérience - Prop.: Marie-Josée Chicoine

VITRERIE FILION LEMIEUX ENR.
2632 - 8138 Québec Inc
Spécialité – Murs de miroir
Verre et miroir décoratifs
Portes et fenêtres
Moustiquaires
Résidentiel et commercial
R.B.Q. 8100-0994-71
450-438-2023
Fax: 450-438-9125
VITRERIEFL.CA
DOUCHE EN VERRE
2489, Boulevard du Curé-Labelle Prévost

Benoît Guérin
Avocat
(450) 431-5061
télec.: (450) 431-5206
60, rue de Martigny Ouest
Saint-Jérôme
bguerin60@videotron.ca
(Qué.) J7Y-2E9

Manoir l'Émeraude
Résidence
pour personnes retraitées

L'autonomie à son meilleur
Venez nous rendre visite, pour un rendez-vous: 450-224-4315
Sabet Awad
propriétaire
872, De la Station, Prévost, Qc J0R 1T0 Télec.: (450) 224-7515

Les échos du CONSEIL MUNICIPAL de Piedmont !

Louise Guertin

Assemblée du Conseil tenue le 7 décembre 2015.

Dernière assemblée régulière du Conseil en 2015, avant la présentation du budget 2016.

Finances

Au 30 novembre, les revenus perçus sont de 6 906 227 $, un excédent de 6 % par rapport aux revenus planifiés. Les dépenses au 30 novembre sont à 87 % des prévisions. L'année financière se termine au 31 décembre, il semble, qu'encore cette année, l'administration présentera un surplus substantiel. La présentation du budget 2016 est prévue le 14 décembre.

Urbanisme

Le conseiller N. Durand a rapporté qu'au 30 novembre, le total des permis accordés en 2015 s'élève à 10 614 780 $. À la même date en 2014, le montant des permis s'élevait à 5 559 842 $. Pour le mois de novembre, les permis s'élèvent à 3 852 000 $ comparativement à 572 500 $ en 2014.

Le règlement 757-50-15 qui définira le type et le nombre de constructions accessoires (garage, cabanon, abri, etc.) comblera un vide dans la réglementation. Rappelons que ce règlement a été jugé nécessaire suite au problème d'un citoyen qui faisait face à une amende de 2 000 $ pour avoir construit un abri de jardin permanent. Les citoyens ont jusqu'au 7 janvier pour se prononcer sur le règlement. Les constructions accessoires seront limitées à 3 pour les maisons unifamiliales et à 4 pour les bi-familiales.

M. Nicolas Tremblay du chemin Du Bois a fait part de son insatisfaction quant à la manière de l'administration Cardin d'accorder un permis de reconstruction d'une maison voisine sans tenir compte que l'agrandissement (de 2 à 4 chambres) sur un terrain exigu modifierait l'usage d'un droit de passage et du stationnement pour les voisins. Le citoyen allègue que le Conseil « a modifié le règlement pour permettre l'agrandissement. » C'est la deuxième fois qu'il demande au maire de trouver une solution, cette fois-ci avec un jugement, entre ses mains, décrétant valide le droit de passage. Le maire Cardin a de nouveau répondu qu'on étudierait la situation.

Le Conseil a entériné une résolution en faveur d'un protocole d'entente avec la firme Habitations J. LS. Côté Construction pour le prolongement des services (aqueduc, égout, etc.) et du chemin de la Montagne.

Le Conseil a également approuvé l'acquisition du « réseau d'aqueduc » desservant le 859 et le 869 chemin des Pierres. Il semble qu'un service privé d'aqueduc desservant deux maisons et plus est considéré comme un réseau.

Subventions et contrats

Le maire a indiqué qu'une seule soumission a été reçue pour la collecte et le transport des matières résiduelles. Ce sera donc un ajout au contrat existant de la firme l'Environnement du Nord Ltée de 1,6 millions $ (5 ans), donné en juillet 2013. Le contrat de 324 910,41$ comprend la nouvelle collecte des bacs bruns qui débutera en mai et incluera les sites industriels.

L'administration prévoie payer 142 442,53 $ (taxes incluses) pour un camion six roues, 4 x 4, 2016. Une seule soumission a été reçue de Globalcam (Montréal) Inc.

Le contrat pour l'acquisition de ponts élévateurs de véhicules a été octroyé à Maha Canada, le plus bas soumissionnaire, au montant de 54 081,73 $ (taxes incluses). M. Alexandre Beaulne Monette a demandé si d'autres critères que le plus bas prix étaient utilisés. La réponse est : « Pour le moment, non. On attend des changements du gouvernement du Québec. »

L'allocation du contrat d'entretien du sentier de marche et de raquettes du Parc des Sablières, de 2015 à 2018, a été reporté tout comme la demande de financement de la Chambre de commerce de la Vallée de Saint-Sauveur qui s'élève à 22 440 $. Pourquoi ? Le maire a répondu que la subvention ferait l'objet d'une résolution en janvier « avec le nouveau budget ».

Brèves

Un jugement a été rendu pour faire cesser la location court terme au 280, chemin du Cap en respect du règlement en vigueur qui limite les locations à 3 mois et plus.

C'est maintenant possible de se procurer sa passe de ski de fond pour le parc linéaire à l'hôtel de ville de Piedmont. Pour les résidents de 60 ans et plus, la passe coûtera 47 $, incluant un rabais de 20 $ consenti par la Ville. Pour les citoyens de 59 ans et moins, le rabais est de 15 $, le coût de 57 $.

L'entraînement des huit équipes de hockey, dont celle de Piedmont, a débuté. On prévoit deux tournois en février et en mars. Le 9 janvier prochain, la fondation Martin Matte tiendra un marathon de skis avec la participation de Mont-Saint-Sauveur. Plaisirs sur neige se tiendra le samedi 6 février de 10 h à 16 h, au parc des Sablières.

Assemblée spéciale du 15 décembre

Le Conseil a modifié l'allocation du contrat pour l'acquisition de ponts élévateurs de véhicules puisque la soumission de Maha Canada n'était pas conforme. Le contrat ira donc à Pièces d'autos Gagnon au montant de 59 386,19 $.

Piedmont – Budget 2016

Lors d'une assemblée spéciale tenue le 14 décembre, le Conseil a adopté le budget de 2016 qui s'élève à 6 740 000 $, une augmentation de 270 000 $ ou 4,17 % par rapport à 2015. L'augmentation du taux de taxes résidentielles passe de 0,4750 ¢ en 2015 à 0,4800¢. Le taux réel de taxation inclus également le taux pour l'environnement (0,042 ¢), les taux des immobilisations (0,0657 ¢) et les montants forfaitaires pour les ordures (125 $), l'eau (100 $), les égouts (185 $) et pour les services d'évaluation (21 $).

www.williamjwalter.com
25 ANS
William J. Walter
Saucissier
SANS GLUTEN
65 VARIÉTÉS de SAUCISSES SANS GLUTEN
Réservez pour Noël
et obtenez 1$ de rabais
jusqu'au 19 décembre sur:
Tourtières maison
• Canard • Sanglier • Chevreuil
• Bison • Pâté au poulet • Porc & bœuf
Tartes maison
• Sucre • Sucre & pommes • Pacanes • Pacanes & chocolat
• Fraises • Framboises • Bleuets
617A Saint-Georges (coin Léopold Nantel) SAINT-JÉRÔME / Tél.: 450 432-4026